DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Elections Législatives de Novembre 1962

Circonscription d'ANGOULÊME



Image hautement symbolique : le Maire d'Angoulême, qui a posé tant de premières pierres, reçoit la truelle des mains d'un ouvrier-maçon.

Derrière M. H. THÉBAUD s'étend sa vieille et belle ville qui, sous son impulsion, rajeunit chaque jour.

Mesdames les Electrices,
Messieurs les Electeurs,
Chers amis

Vous me connaissez depuis un certain nombre d'années.

Vous savez, quelles que soient vos opinions politiques, que je ne suis ni un sectaire, ni un partisan, que la misère me fait mal et que le profit n'est pas le mobile de mon action.

Jamais je n'ai semé la haine : rien n'est plus urgent que de réconcilier ceux que les événements ont cruellement séparés.

Jamais je n'ai approuvé la violence : un combat, pour un démocrate, ne peut être livré que sur le plan de la stricte légalité.

Jamais je n'ai fermé ma porte à un adversaire dans le malheur. J'ai toujours compris la légitime révolte des déshérités.

Cette révolte des déshérités n'est que la conséquence d'une détresse.

— Détresse du paysan qui compare amèrement son sort à celui des autres, de tous les autres.

— De l'ouvrier et du petit fonctionnaire aux trop faibles revenus ; j'ai été impressionné par le nombre, encore important, des salaires qui, en Charente, restent de nos jours, au niveau du S.M.I.G.

— De la maman, à la pénible recherche d'un emploi pour son grand garçon ou sa grande fille.

— Des jeunes qui n'ont pu trouver d'écoles pour les accueillir et dont l'avenir est ainsi grandement compromis.

— Du vieillard qui doit vivre avec 100 NF par mois.

— Du petit commerçant et de l'artisan de nos bourgs et de nos villages qui assistent, impuissants, à l'agonie du monde rural.

Comment pourrais-je avoir bonne conscience alors que tant d'hommes et de femmes aspirent, de toute leur âme, à un peu plus de bonheur, à un minimum de justice sociale.

***

Je sais ce qu'est un budget, qu'il soit communal, départemental ou national. Aussi, puis-je affirmer que, sans avoir recours à l'impôt, mais en évitant le gaspillage, les dépenses somptuaires et inopportunes, l'Etat pourrait trouver les crédits nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des petites gens

RANIMER LES CANTONS COMME J'AI RANIMÉ ANGOULÊME.

Mais il existe un autre remède ; il est spécifiquement charentais celui-là et il s'appelle l'expansion économique.

Redonner santé et vitalité à notre région qui se dessèche c'est aussi faire du Social.

Le député peut beaucoup dans ce domaine. Sa présence régulière à PARIS et sa connaissance des grandes administrations centrales font de lui, l'un des indispensables artisans d'une politique de rénovation régionale.

Tous les Charentais de bonne foi s'accordent à reconnaître qu'à Angoulême les pierres témoignent et qu'elles témoignent en ma faveur.

Ils veulent bien me reconnaître une aptitude à l'administration.

Eh bien ! c'est avec le même sens des réalités, le même dynamisme, la même persévérance, la même volonté que j'appuierai les efforts des municipalités de nos communes urbaines, de nos cantons **d'Aubeterre, Blanzac, Chalais, Montbron, Montmoreau et Villebois-Lavalette.**

– Sur le plan municipal, j'ai prouvé et je prouve chaque jour que je suis un homme d'action et non un politicien.

– J'ai le ferme désir d'apporter les mêmes qualités au service de toute ma circonscription.

Encore faut-il que le collège électoral me donne mandat pour mener à bien cette difficile mission d'expansion.

UN AUTHENTIQUE PAYSAN : Paul COUPILLAUD

Je veux clore ce premier message électoral en vous annonçant que c'est M. Paul COUPILLAUD, Maire de Jurignac, qui a bien voulu accepter d'être mon remplaçant éventuel.

Je suis fier d'avoir un compagnon de route d'une telle qualité, un maire rural exemplaire, un cultivateur-exploitant engagé à fond dans la défense de la profession paysanne si menacée.

Il vous dira bientôt pourquoi nous avons décidé d'unir nos efforts.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs les Electeurs, Chers Amis, à l'expression de mon fidèle dévouement à nos cités, à nos villages et à toutes nos libertés.

Henri THÉBAUD
Maire d'Angoulême

Paul COUPILLAUD
Maire de Jurignac
Membre de la Chambre d'Agriculture
Président Cantonal des Syndicats d'Exploitants Agricoles



Sur les côteaux de Jurignac, dans un décor typiquement Charentais où l'homme, la vigne et la terre sont, depuis toujours, en accord dans le labeur et la sagesse, voici M. Paul COUPILLAUD, paysan de bonne race et grand défenseur de la cause rurale.

Imprimerie BACHELIER - Angoulême